



Royaume du Maroc
Conseil consultatif des droits de l'Homme

Département Information et Communication

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان في الصحافة الوطنية

LE CCDH DANS LA PRESSE NATIONALE

07 Octobre 2010

10 أكتوبر 2010

المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان يحفظ أرشيف الاحتقان السياسي

المتدة من 1965 و1999 مع دعم تدريس التاريخ الراهن وإنجاز الدراسات والأبحاث وتخليد أسماء الضحايا مع إحداث متاحف جهوية ومتحف وطني لنفس الغاية. إطلاق برنامج متابعة توصيات هيئة الإنصاف والمصالحة في مجال حفظ الأرشيف واكبه بحسب نص الكلمة التي القاها رئيس المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان أحمد حرزني في افتتاح أشغال إطلاق البرنامج، توقيع مجموعة من الاتفاقيات الموازية، كالتالي وقعتها المجلس مع وزارة الثقافة في الشهر الماضي والتي تعلق في أبرز جوانبها على تحويل المعتقلات السابقة إلى متاحف ومزارات سياحية، والاتفاقية الموقعة مع جامعة محمد الخامس الخاصة بإحداث مسك للماستر لتدريس التاريخ الحديث للمغرب.

■ الجيلالي بنحليمة

مبلغ 8 ملايين أورو التي قدمها الاتحاد الأوروبي للمغرب ستكون أولى اللبنة للانطلاق في حفظ الأرشيف المغربي الخاص في عموم حالاته بسنوات الاحتقان السياسي التي عرفت بلادنا في مرحلة السبعينات والثمانينات، وامتدت إلى بداية التسعينات.

يؤطر المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان عملية حفظ الأرشيف الوطني في خانة تنفيذ توصيات هيئة الإنصاف والمصالحة التي بقيت عالقة مع حالات الاختفاء التسع التي لم يجب عنها تقرير المجلس.

سيمكن برنامج حفظ الأرشيف الذي وقع أحمد حرزني أولى بنوده صبيحة الثلاثاء الماضي بالرباط من فحص أرشيف هيئة الإنصاف والمصالحة وأرشيف المجلس الاستشاري لحقوق الإنسان وضعها رهن إشارة مؤسسة أرشيف المغرب تمثينا لعملية حفظ أرشيف المغرب الخاص بالفترة الزمنية

CCDH/Recommandations de l'IER

8 millions d'euro pour la mémoire 1956-1999...

Voilà c'est fait ! Tant attendu par les uns et les autres et même si cela a beaucoup tardé, l'importance du programme est de taille et aux enjeux multiples. Le CCDH d'Ahmed Herzenni a lancé mardi dernier le programme d'accompagnement des recommandations de l'IER, en matière d'archives, d'histoire et de mémoire. Un programme qui est financé par l'UE dans le cadre de son accompagnement du processus de transition démocratique au Maroc. Ce programme a pour objectifs de consacrer la dynamique démocratique et des droits de l'Homme dans le Royaume et de

soutenir la mise en œuvre des recommandations de l'IER. Il s'agit en particulier de la préservation et de la valorisation des archives pour la période 1956-1999, de l'appui à l'enseignement de l'histoire contemporaine, de la réalisation d'études et de recherches, de la production de supports de communication et de soutien à la création de musées régionaux et d'un musée national de l'histoire contemporaine. Le programme "Archives, Histoire, Mémoire" prévoit trois tables rondes thématiques concernant ses trois principaux axes, avec la participation de départements gouvernementaux

et d'autres organismes ainsi que de chercheurs et d'experts, suivant une approche participative pour l'implication des acteurs concernés. Le suivi de ce programme sera assuré par un comité de pilotage qui en fixera les orientations politiques et un comité scientifique qui veillera sur la qualité et la pertinence de des activités qui seront réalisées. L'ambassadeur, chef de la délégation de l'UE au Maroc, Eneko Landaburu, a indiqué que le Maroc, qui a fait preuve d'une maturité politique dans le processus de réconciliation nationale, constitue "un exemple" dans la région du Maghreb, rappelant que



Eneko Landaburu



Ahmed Herzenni.

le statut avancé accordé au Maroc par l'UE est "une preuve solide" de la reconnaissance de l'UE des réalisations du Royaume en matière de démocratie et de renforcement des droits de l'Homme.

Instance Equité et Réconciliation

Lancement du Programme «Archives, Histoire et Mémoire»

Le Conseil consultatif des droits de l'Homme, chargé de la mise en œuvre des recommandations de l'Instance Equité et Réconciliation (IER), a officiellement lancé, le mardi 5 octobre 2010 à Rabat le Programme « Archives, Histoire et Mémoire ».

La cérémonie de lancement officiel du Programme a été présidée conjointement par Ahmed Herzenni, Président du Conseil consultatif des droits de l'Homme et M. Eneko Landaburu, Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Maroc.

Financé par l'Union Européenne dans le cadre de son accompagnement au processus de transition démocratique au Maroc à travers la mise en œuvre des recommandations de l'IER, le Programme Archives, Histoire et Mémoire (IER 2) a pour but, de renforcer le processus d'établissement de la démocratie et des droits humains et pour objectif spécifique de faciliter la mise en œuvre des recommandations de l'IER relatives aux archives, à l'histoire et la mémoire.

D'un montant de 8 millions d'Euros, le programme prévoit plusieurs activités, notamment : l'examen des archives (IER et CCDH), classement, inventaire et mise à la disposition de l'institution « Archives du Maroc », l'appui à la mise en place opérationnelle de « Archives du Maroc », la contribution à l'équipement de cette institution ; l'appui à la valorisation des archives durant la période 1956 – 1999 ; l'appui à l'enseignement de l'histoire du temps présent ; la réalisation d'études et de recherches ; la production de supports de communication ; la célébration des noms des victimes ; la conception et création des musées régionaux ; l'accompagnement du processus de création du musée national de l'histoire du temps présent ; la contribution à l'équipement des musées...

Du 07 au 13 10 10

CCDH

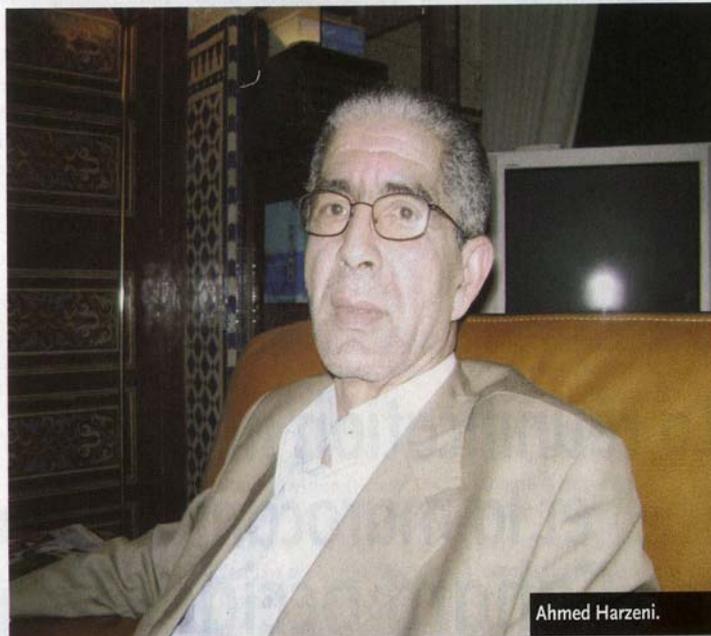
Sans passé, pas d'avenir!

Le CCDH a lancé officiellement le programme «Archives, Histoire et Mémoire». Désormais, les mécanismes de préservation de la mémoire seront mobilisés tous azimuts...

C'est officiel, le Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) a lancé, le 5 octobre à Rabat, le programme «Archives, Histoire et Mémoire» (AHM), lequel s'inscrit dans le processus de la mise en œuvre des recommandations de l'Instance Équité et Réconciliation (IER). Ce programme, qui bénéficie du financement de l'Union Européenne dans le cadre de son accompagnement du processus de transition démocratique au Maroc à travers la mise en œuvre des recommandations de l'IER, s'assigne pour mission de «renforcer le processus d'établissement de la démocratie et des droits humains et de faciliter la mise en œuvre des recommandations de l'IER relatives aux archives, à l'histoire et à la mémoire», apprend-on auprès du CCDH. Pour qu'il puisse aboutir aux objectifs qui lui ont été fixés au départ, le programme a nécessité une enveloppe financière de 8 millions d'Euros. Un montant qui sera échelonné en fonction de ses différentes activités, dont notamment l'examen des archives (IER et CCDH), le classement, l'inventaire, l'appui à la mise en place opérationnelle du programme «Archives du Maroc», l'appui à la valorisation des archives durant la période 1956-1999 et à l'enseignement de l'histoire du temps présent, la réalisation d'études et de recherches, la production de supports de communication et la célébration des noms des victimes.

Une convention avec le département de Himmich

Avant le lancement du programme AHM, le Président du CCDH, Ahmed Harzeni et le ministre de la Culture, Bensalem



Ahmed Harzeni.

Himmich, ont procédé le 15 septembre dernier à la signature d'une convention de partenariat en matière de préservation de la mémoire, des archives et de la mise à niveau culturelle des régions concernées par le programme de réparation communautaire. «Cette convention signe la fin d'une époque préliminaire informative et le début d'une étape exécutive en matière de préservation de la mémoire», a indiqué Himmich lors de la cérémonie de signature de ladite convention. Le ministre a rappelé le fait «qu'un peuple n'a pas de présent, ni d'avenir s'il n'a pas de mémoire». De son côté, Harzeni a soutenu que les partenariats et les conventions signées avec divers départements sont loin d'être formels mais, a-t-il poursuivi, revêtent une

importance particulière et seront systématiquement suivies d'une étape d'exécution.

Sans passé, pas d'avenir !

«Quel avenir pour l'Homme et les Collectivités si l'on ignore tout sur son passé?», s'est interrogé Harzeni lors de sa rencontre avec Himmich. Le président du CCDH a souligné avec insistance l'importance de l'archive, tout en exprimant son regret au peu d'importance accordée à la question de la mémoire. Il a noté que «l'archive, quoiqu'elle reste en apparence une question technique, constitue une grande faille dans la personnalité publique qu'il faut combler dans les plus brefs délais» ■

Said Naoumi

LES RECOMMANDATIONS DE L'IER

Archives, histoire et mémoire : un vaste débat

«Archives, histoire et mémoire» est un programme d'accompagnement aux recommandations de l'IER financé par l'UE pour un montant de 8 millions d'euros.

L'histoire et la mémoire sont souvent mises en rapport, mais sont différentes. L'histoire, selon l'historien Pierre Nora, est, «une reconstruction problématique et incomplète de ce qu'il n'est plus», en quelque sorte une procédure et un chemin de vérité. La mémoire est, elle, «un patrimoine des groupes vivants» ; ce qui suppose, selon le sociologue Halbwachs, autant de «mémoires» que de groupes. Il reste que l'histoire peut nourrir la mémoire et vice versa, la mémoire constituant un matériau de l'histoire. Le programme d'accompagnement aux recommandations de l'IER prévoit l'examen des archives du Maroc, l'appui à la valorisation des archives durant la période 1956-1999, l'appui à l'enseignement de l'histoire du temps présent, la célébration du nom des victimes, la conception et création des musées...

Autant de thèmes qui nous amènent à poser les questions de fond : Quel est le rôle de l'historien dans le traitement de l'histoire actuelle ? Peut-il rester neutre, se mettre à distance en cherchant ce chemin de vérité ? Et de quelle vérité parle-t-on ? Peut-il se défaire de certaines logiques ? Peut-il rester à l'écart des enjeux politiques qui traversent la société ? Que pèse d'autre part le passé sur le présent ? Les vagues mémorielles que l'on observe dans certains pays démocratiques comme la France, qui sortent de l'oubli des documents comme celui du statut des juifs du maréchal Pétain, ou le sort fait aux harkis ou aux esclaves... et leurs répercussions sont-elles sans conséquences ?

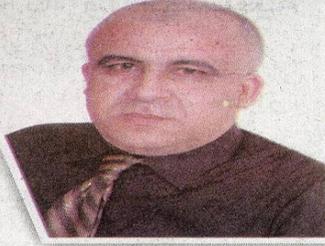
«Archives, histoire et mémoire», chaque mot du programme vaut son pesant... de questionnements. Pour la partie «Archives», s'il existe un consensus sur leur mission qui est de conserver la mémoire collective et de préparer le travail des historiens, on pourra se demander comment sortir du monopole des archives officielles et comment intégrer aux «archives du Maroc», la richesse des archives privées. M. Herzenni, président du CCDH, ayant annoncé son

engagement de mettre à la disposition les archives de l'IER. A quel moment pourra-t-on y accéder, au bout de 50, 60 ans et comment conserver ces archives ? Où se trouvent, d'autre part, les archives maghrébines et quels enjeux déterminent celles du contrôle ou de la connaissance ? Sur ce même chapitre, peut-on éluder une question de fond posée par Benjamin Stora qui enseigne l'histoire du Maghreb et de la colonisation, auteur de la «guerre des mémoires» et de la «gangrène et l'oubli» ? L'ouverture des archives, nous disait-il dans un entretien réalisé en 2004, permet-elle d'écrire une histoire sereine, ou l'ouverture des archives est-elle faite pour réactiver des blessures toujours apparentes, non cicatrisées ? L'historien doit-il faire fusionner, se métisser des mémoires blessées ? Pour quelles raisons la question de l'histoire se pose-t-elle aujourd'hui ? Parce que, répond l'ambassadeur de l'UE, «la mémoire est indispensable pour bâtir une société sur des bases et des fondements apaisés et sereins. Il n'y a pas de peuple sans mémoire et il n'y a pas d'avenir pour les peuples amnésiques.

Farida Moha
SUITE EN PAGE 2

التزام المبدعين

أعلن
المجلس
الاستشاري
لحقوق الإنسان
والإئتلاف
المغربي للثقافة
والفنون عن
بلورة تعاون
مشترك يروم تعزيز
انخراط الفعاليات
الثقافية والفنية
الوطنية في النهوض
بثقافة حقوق الإنسان
وأشعاع قيمها.



محتات الرقاص

بعد أيام، سيقدم الطرفان تظاهرة تحسيسية كبرى بمشاركة عشرات الفنانين والمبدعين المغاربة، وستستثمر فيها تعبيرات فنية مختلفة من أجل تجديد التزام صناع القيم والأفكار والمعارف بقضايا الديمقراطية وحقوق الإنسان. إن هذه المبادرة، لا يمكن اختصارها فقط في بعد احتفالي ترويجي، على أهمية ذلك، إنما هي، في العمق، توجه الضوء إلى قضية ذات أهمية بالغة، وتتعلق بـ«الالتزام» لدى مثقفينا وفنانينا، تجاه قضايا المجتمع والناس، وهي قضية قيل وكتب فيها الكثير في المغرب وفي العالم.

نخبنا الثقافية والفنية لم تعد فاعلة في المشهد الاجتماعي والسياسي منذ سنوات، ولن نفتح هنا أي سجل إضافي عن الأسباب، أو ما إذا كان الأمر ابتعادا أم إبعادا وتهميشا، ولكن المهم أن الوقائع واضحة على الأرض، ولها تجليات كثيرة في حياتنا السياسية والانتخابية والإعلامية والفكرية ...

مبادرة الائتلاف المغربي للثقافة والفنون والمجلس الاستشاري لحقوق الإنسان، تروم تغيير هذا الواقع، أو على الأقل التحسيس بسلبته، والتأسيس للبدل، ولذلك فهي تستحق التنويه والتشجيع.

ومن دون شك، لن يكون عمل الهيئتين المذكورتين هينا، خصوصا أن البعض لا زال يربط (الإبداعية) بالابتعاد عن المجتمع، وبممارسة نوع من التعامل، ورغم أن مثل هذه الطروحات قديمة، ودارت حولها نقاشات وصراعات عبر التاريخ، وفي ثقافات مختلفة، فإنها لازالت أحيانا تنجلي في ممارسات عدد من مثقفينا ومفكرينا إلى اليوم.

المعرفة لم يعد بالإمكان أن تتبلور خارج الارتباط بالمجتمع، وحياد المبدع أو المفكر وموضوعيته لا يعنيان تموقعه في برج عاجي واستقالته من كل ما يهم المجتمع ومستقبله وتنميته...

مجتمعنا في حاجة لمثقفيه وفنانيه ومفكريه وعلمائه، لقيادة مسيرة التنمية والتحديث والدمقرطة، ولتواكبة مسلسلات الإصلاح والفعل في دينامياتها، وليس هناك سوى المثقف والفنان والمفكر من يستطيع إشعاع الوعي النقدي وسط الناس، وتوجيه المجتمع للانفتاح على الأسئلة الكبرى لعالم اليوم، ومن ثم لا معنى للإبداع وللمعارف وللأفكار إذا لم تكن مرتبطة بمصير المجتمع وواقع الناس ومستقبلهم، وبالتالي إذا لم يكن الفكر أو الإبداع على ارتباط وتفاعل بالمبادئ وبالالتزام.

المغرب الحالي في حاجة إلى استعادة نخبه الثقافية والفنية والفكرية، كي تكون فاعلة في مسار الديمقراطية والحدائق، وليس من مصلحته أن يدير لها ظهره...

rmahtat@yahoo.fr

LES RECOMMANDATIONS DE L'IER

Archives, histoire et mémoire : un vaste débat

SUITE DE LA PAGE 1

«C'est une leçon que nous avons, dit-il, tirée et de l'histoire universelle et de l'histoire de l'Europe. C'est une des raisons qui explique le succès de la construction européenne au cours de ces 60 ans, qui a été capable de s'élargir et d'accueillir d'autres pays. Après l'horreur de la guerre, il y a eu cette capacité des pays responsables de la violence de faire un travail de vérité. La réconciliation des peuples français et allemand et des peuples européens qui ont été capables de construire autour des valeurs et des principes de droits de l'Homme était la garantie du succès européen. D'autres ne l'ont pas fait et je pense à des réalités de certains pays d'Asie qui ont des répercussions politiques et qui vivent en tension parce que cette épreuve de vérité n'a pas eu lieu. Cette épreuve, il faut le souligner, est pénible, car on n'aime pas regarder en face une vérité qui dérange. Et là, nous avons une certaine exemplarité du Maroc qui a le courage de regarder son histoire sans indulgence et sans complaisance et qui met en œuvre des actions et des outils pour ce faire». Même tonalité chez Benjamin Stora : «Ce passé fait irruption dans un présent qui se modifie avec au Maroc la transition démocratique, l'autonomie de l'individu et surtout l'émergence de la société civile qui désire se réapproprier des fragments d'histoires plurielles ». Mais de ce passé beaucoup de choses peuvent

s'échapper, n'y a-t-il pas danger de fractures ? Question importante à laquelle répond le spécialiste du Maghreb : L'historien, dit-il, repère les traces de l'histoire immédiate pour voir si la société se trouve en mesure de se réconcilier avec elle-même. L'histoire ne s'écrit pas pour entretenir des guerres éternelles. Si c'était le cas, alors, le danger est de se situer non pas dans la réparation, mais dans la vengeance. Cette question et ce choix sont décisifs dans les sociétés qui sont, comme au Maroc, dans une transition démocratique. Trop d'histoires non assumées de manière sereine provoquent des histoires. L'historien se trouve aujourd'hui dans cette dialectique complexe entre écrire l'histoire, et faire en sorte que l'histoire ne serve pas à fabriquer des vengeances. Mais peut-il y avoir réparation quand les meurtrissures sont à vif ? Le niveau premier est celui de la responsabilité de l'État. La reconnaissance par l'État de ce qui s'est passé peut apaiser. La reconnaissance permet l'identification des problèmes, des revendications et douleurs ; des processus d'apaisement se mettent en mouvement, dans une redécouverte des « corps de personnages » trop longtemps disparus, enfin retrouvés.

Avec ce grand chantier de l'IER lancé il y a plus d'une décennie, l'Etat a reconnu ce qui s'était passé et l'historien Abelhay El Mouden reconnaît dans cet entretien, que la société marocaine est déjà plus à l'aise plus

sereine après cette expérience. M. Landaburu, chef de la délégation de l'UE au Maroc, va dans le même sens : «Nous avons une certaine exemplarité du Maroc, dit-il, qui a ce courage de regarder son histoire sans indulgence et sans complaisance et qui met en œuvre des actions et des outils pour ce faire. C'est là un exemple d'une maturité politique qui n'est pas fréquente dans l'histoire contemporaine. L'UE s'associe à cet effort et c'est pour nous un élément de fierté. Nous pensons que cet effort de mémoire doit être institutionnalisé. Il faut lui donner des lieux, des spécialistes, des supports culturels, des espaces commémoratifs pour relever les défis de la transmission de cette mémoire. Il ne faut pas que la mémoire s'arrête, il faut pour bâtir un état fort, serein, apaisé, que cette mémoire se perpétue par des réalisations concrètes. Les axes de travail sont clairs, les moyens sont à disposition, il reste à veiller pour que la méthode de mise en œuvre garantisse le succès. Ce succès réside dans l'engagement institutionnel et dans l'engagement de la société civile. Le Parlement, les universités, les instituts de recherche, les syndicats et la société civile doivent être présents dans la mise en œuvre de ce programme unique en son genre et historique pour le Maghreb et qui contribuera à un Maroc fort, un Maroc moderne et démocratique».

Après les chantiers de l'indemnisation des victimes et de la

réparation communautaire, l'IER engage ce programme «archives, histoire et mémoire»,

un grand enjeu pour notre pays, dira M. Herzenni, président du CCDH et dont la mise en œuvre

est un grand défi ! Plus qu'un grand défi, un immense défi ! ■
Farida Moha

QUESTIONS À

«Assumer le passé pour mieux regarder le futur»



• Quel est le rôle du comité scientifique ?

Nous travaillons déjà depuis 2 ans sur l'élaboration des différents projets du programme « Archives, histoire et mémoire ». Nous avons lancé en 2009 les programmes du Master qui

Abdelhay El Mouden va démarrer ce semestre.

Nous sommes à la phase finale de la sélection des étudiants déjà licenciés en sciences humaines et nous ouvrirons la première page de l'enseignement de l'Histoire du temps présent. La deuxième phase est représentée par l'IER 2 avec tout le financement pour la recherche, la visite des lieux d'archives un peu partout dans le monde et les jumelages avec les centres de recherche et d'archives. Nous avons déjà établi des relations avec le centre de Nantes et d'Aix en Provence et nous cherchons à en établir d'autres avec l'Espagne, le Portugal... Pour ce volet des archives, nous avons accompagné la mise en œuvre de la loi des archives que le ministère de la Culture a fait adopter. Nous avons un local, c'est l'ancienne bibliothèque nationale et un directeur des archives devrait être nommé sous peu. Toutes ces étapes souvent longues et qui demandent beaucoup d'énergie ont été traversées.

• A côté de la mémoire de l'Etat se pose le problème de la récupération de la mémoire des archives privées souvent très riche. Un vaste chantier ?

En ce qui concerne la mémoire collective, nous avons déjà eu avec la phase 1 de l'IER, la réalisation de plusieurs projets de mémorisation élaborés par des ONG, des enseignants... des chercheurs. Avec le lancement de la phase 2, nous avons des compétences, des moyens, des possibilités de jumelage qui nous permettront de mieux préserver cette mémoire multiple. Nous avons déjà l'expérience de l'IER, où l'Etat a fait montre d'une réelle volonté politique. Plus que des résistances qui existent bien sûr, il y a un problème de compétences et d'expertise, car l'histoire présente, la mémoire et la transmission de la mémoire sont des domaines nouveaux pour nous. Le rôle des professionnels de l'écriture de l'histoire est de voir comment faire face à ces difficultés et comment dépasser les tabous d'une histoire présentée avec une vision alors même que l'histoire est plurielle, multiple... comme le montre l'histoire du mouvement national qui offre plusieurs regards. Nous passons aujourd'hui à une autre étape, celle de la recherche scientifique en histoire. Nous bénéficions d'autres expériences pour défendre la liberté, le pluralisme et les droits de l'Homme.

• Pourquoi l'histoire et l'enseignement de cette histoire sont-ils si importants ?

L'histoire est essentielle. Nous ne devons pas être coincés par l'histoire, il faut être à l'aise pour mieux regarder le futur. Si on considère l'histoire comme un tabou, on ne pourra jamais être à l'aise en tant que peuple et société. Après cette formidable étape de l'IER, le Maroc est déjà plus à l'aise avec notre passé !

ABDELHAY EL MOUDEN •,Président du comité scientifique
RECUEILLIS PAR F. M.